**Réunion du Bureau du SNCO**

**06/11/17, 12h30-14h**

**Ordre du jour**

**1/ Validation dernier CR (15/09/17).**

**2/** **Bilan CNP-SOFCOT : Episode de soins : BL**

**3/Point AG**

**4/ Point séance professionnelle**

**Présents :** B.Llagonne ; P.Devallet ; JM.Leleu ; B.Redreau ;  C.Averous ; XGB ;  P.Papin ; F.Loubignac

**Absents excusés**: P.Paris ; O.Galland

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
**1/ Validation du dernier CR (15/09/17).**

Unanimité des présents

**2/** **Bilan CNP-SOFCOT : Episode de soins BL**

Rappels/Historique : +++ : cf CR du 15/09/17

Le CNP a reçu un courrier de la CNAM (Me Annie Fouard) la semaine dernière, précisant que les remarques du CNP ont bien été comprises. La proposition de retenir la ligamentoplastie du LCA est envisagée ; l’intégration des complications n’est pas envisageable pour le CNP.

Au delà de cet aspect technique, la décision unanime (vote) du bureau du SNCO est d’ordre politique, avec le refus pur et simple de toute discussion sur cet « épisode de soins ».

L’UCDF a été contacté, et est à l’unisson.

Une enquête médico-économique va être proposée, et P.Cuq viendra sur le site du congrès pour discuter d’une action commune à tous les Chirurgiens, voire CNP de Chirurgie. Le financement sera partagé, UCDF et SNCO/SOFCOT, puisque la PTH est la 1° cible.

**3/ Point séance professionnelle : mardi 6 Nov 17, 14h -17h30**

le sujet :

**« Indépendance professionnelle dans les établissements de Santé »**

est bien prêt, pour les 2 versants, privé et public.

Les bulletins du SNCO seront livrés cet AM, et pourront donc être remis en séance aux présents.

La discussion sur l’avenir de ce bulletin est posée : un mailing numérique semble plus adapté, et surtout le mailing de la SOFCOT serait surement plus productif.

Cela sera demandé lors du prochain Directoire par le Président.

**ANNEXES**

**Courrier Me A.Fouard :**

*Je tiens tout d’abord à vous remercier pour la qualité des échanges que nous avons eu à l’occasion de la présentation du 12 octobre dernier.*

*Nous avons pris note des deux principales réserves que vous avez exprimées*

*–        l’une sur le choix de la chirurgie concernée par l’expérimentation,*

*–        l’autre sur l’inclusion dans le forfait d’une partie des complications de la chirurgie de la hanche.*

*Sur le premier point, vous nous avez fait part de votre préférence pour le choix des ligamentoplasties et nous sommes tout à fait favorables au lancement de travaux dans la perspective d’une éventuelle  à l’intégration de cette procédure dans l’expérimentation*

*Sur le second point, vous nous avez alertés sur le risque que les modalités que nous proposons n’aboutissent à remettre en cause l’obligation de moyens qui est légalement la vôtre en tant que chirurgien au profit d’une obligation de résultat. Bien que cela ne corresponde aucunement à notre objectif, nous avons également identifié ce risque qui fera l’objet d’une expertise juridique approfondie.*

*Afin d’aborder les questions, notamment juridiques qui vous préoccupent , mais également de poursuivre les réflexions et finir de partager sur l’état d’avancement du projet, nous vous proposons d’organiser, si vous le souhaitez, une nouvelle séance de travail commune.*